

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept du mois d'octobre à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Ondras sous la présidence de Michel CLEYET-MERLE, Maire.

Présents : Michel CLEYET-MERLE, Michel POLAUD, Brigitte HEUSTACHE-MARMOUX, Michel LANFRAY, André MOREL-QUERON, Fabien TERRAZ, Philippe DECOSSE, Jean Dominique PESCHE, Magali MARION (arrivée à 20h17), Jean-Marc PUJOLREU, Bernadette GUINET, Yannick ANSEL.

Absents : Didier JULLIAN-DESAYES (procuration à Bernadette GUINET), Laëtitia GUILLAUME, Nicolas DEFRENCE.

Secrétaire de séance : Jean-Dominique PESCHE

Le PV du Conseil Municipal du 22 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

1- FINANCES

- Subvention au collège Marcel Bouvier pour le voyage scolaire (7 élèves)
délibération n° 2025_032

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'une demande de subvention de fonctionnement a été déposée par les professeurs d'italien et de latin du collège Marcel Bouvier de Les Abrets-en-Dauphiné pour financer un voyage culturel et linguistique en Toscane du 18 au 23 mai 2026. Sept élèves de la commune sont concernés.

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir délibérer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DÉCIDE de verser au collège Marcel Bouvier de Les Abrets-en-Dauphiné une subvention de 280 € (40 euros par enfant) pour aider au financement d'un voyage culturel et linguistique en Toscane du 18 au 23 mai 2026 auquel vont participer sept élèves de la commune.

AUTORISE le Maire à mandater la dépense, prévue au 6574 – subvention non affectée.

Membres en exercice : 15 Membres présents : 11 Suffrages exprimés : 12

Vote pour : 11 Vote contre : 0 Abstentions : 1

2- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

- **Route du vieux Saint-Ondras :**

La majorité des personnes ont répondu à l'invitation à la réunion du vendredi 17 octobre 2025 permettant d'évoquer les problèmes liés à la circulation sur la route du Vieux Saint-Ondras.

Ludovic SALOMON, responsable de la voirie aux VDD a pu répondre aux nombreuses questions. Les agriculteurs conviés ont été agréablement surpris par la discussion.

Il est désormais nécessaire d'organiser une réunion avec la commission voirie et Ludovic SALOMON afin d'étudier les réalisations possibles sur le terrain.
Cette réunion s'est révélée très productive.

- EPORA

Un premier retour a eu lieu mardi dernier avec la présentation d'un diagnostic complet. Tous les bâtiments pourraient être conservés avec une proposition de reconversion en logements d'habitation.

Un diagnostic bâtiementaire permet d'établir un relevé de l'existant (l'arrêt de bus n'est pas sur un terrain communal).

Il est nécessaire d'intégrer le projet des acquéreurs potentiels qui est différent de celui proposé par EPORA.

Une réflexion de la commune doit être mise en place pour l'acquisition éventuelle de la partie parking.

La prochaine réunion avec EPORA se tiendra le 9 décembre 2025 et le dossier final sera présenté fin janvier.

3 – INTERCOMMUNALITÉ

3.1 – Convention de soutien aux populations sinistrées - délibération n° 2025_033

Considérant que la commune de Saint-Ondras souhaite renforcer sa capacité de réponse en cas de crise,

Considérant que dans un souci de réactivité et d'efficacité en situation de crise (catastrophe naturelle, crise sanitaire, incident majeur), la CCVDD souhaite établir un partenariat avec la Croix-Rouge française et le Supermarché Intermarché de Saint-Jean-de-Soudain afin de garantir un accès facilité à certains articles de première nécessité,

Considérant que la convention définit les modalités de mise à disposition et de facturation des articles fournis par le Supermarché et la CCVDD ou aux communes membres,

APPROUVE la mise en place d'une convention avec la CCVDD pour la mise à disposition d'articles dans le cadre de la gestion de crise ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Membres en exercice : 15 Membres présents : 12 Suffrages exprimés : 13

Vote pour : 13 Vote contre : 0 Abstentions : 0

3.2 – Convention tri hors-foyers

Citéo est un éco-organisme qui a lancé un appel à projets Hors Foyer. Il propose aux collectivités un accompagnement en matière de déploiement de la collecte pour le

recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation Hors Foyer. SYCLUM souhaite développer le tri Hors Foyer sur l'ensemble de son territoire afin d'améliorer les performances de recyclage et limiter les déchets abandonnés dans l'espace public.

Il s'agirait de remplacer les poubelles des lieux publics par des poubelles de tri. Citeo est en partenariat avec le SYCLUM pour financer l'achat de ces poubelles de tri. Michel POLAUD a rencontré une personne du SYCLUM pour faire le tour des lieux à équiper sur la commune.

Quatre points sont retenus : au Moulin, à côté du terrain de tennis, du terrain de boules et devant l'entrée de l'école. Un bac pourrait être ajouté à Vercours.

Plusieurs estiment que les bacs ne seront pas utilisés et qu'il faut choisir des bacs tri-flux.

À l'intérieur des bacs ce sont des poubelles à roulettes ; il est nécessaire de sortir ces poubelles pour la collecte hebdomadaire.

Le coût estimatif varie du simple au double.

Les membres du conseil décident d'ajourner la délibération et d'attendre que le SYCLUM ait pris sa décision.

Délibération reportée : attente de prix plus précis

4 – DIVERS

- Bénéfice vente Bleuets

Il est confirmé que le bénéfice de la vente des Bleuets de France sera versé aux Anciens Combattants.

- Location de la salle des archives

Les membres du conseil décident de louer la salle pour un montant de 30 euros en été et de 50 euros en hiver. Une délibération devra être prise lors du prochain conseil.

- Installation salle des fêtes repas FNACA

Les volontaires se donnent rendez-vous à 9 heures le 11 novembre pour préparer la salle.

- Portage repas lundi 10 novembre

Christian BERRY est en congé le lundi 10 novembre ; Michel POLAUD se chargera du portage des repas à Valencogne.

- Le repas des Cheveux Blancs sera organisé le dimanche 19 avril 2026.

- Demande d'Isabelle REVOL pour la MJC

La MJC recherche une salle avec volets roulants pour un spectacle d'ombres chinoises, familial tout public.

A titre exceptionnel, Isabelle REVOL demande un tarif préférentiel.

Pour une manifestation organisée par une association extérieure à la commune le tarif est de 370 euros.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils valident un tarif préférentiel pour cette manifestation.

Une délibération devra être prise lors du prochain conseil pour fixer un tarif intermédiaire destiné aux associations organisant des manifestations culturelles, touchant un large

public, non lucratives, patrimoniales...
Le montant sera de 240 euros.

- Les vœux du maire se tiendront le vendredi 9 janvier 2026 à 18 heures 45 (samedi 10 à Valencogne).
- Les articles pour le Saint-Honoré sont attendus.

- Proposition du CISPD

Jean-Marc PUJOLREU et Philippe DECOSSÉ présente une proposition du CISPD : des responsables proposent de venir faire passer des tests du Code de la route. L'information est à diffuser via Illiwap et des flyers.

- Michel LANFRAY demande s'il est possible d'investir dans un petit nettoyer haute pression pour nettoyer plus facilement le matériel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 55

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée le lundi 24/11/2025 à 20h en mairie.

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Michel CLEYET-MERLE	Maire	
Jean-Dominique PESCHE	Secrétaire de séance	